

Procès-verbal
Comité syndical du 24 septembre 2020

Ouverture : 10h00

Montréal, le 04 octobre 2020

A. Appel des membres :

Présents :

	Mohamed Gadi	Président
	Eric Baillargeon	Vice-Président Exécutif
	Ouziyine Bahloul	Secrétaire Archiviste
(Absent)	Michel Larouche	Vice-Président Communication
	Mohammed Karim Mazouz	Délégué en Chef adjoint Anjou
	Said Laouari	Délégué en Chef adjoint St-Laurent
	Christian Dénomée	Délégué en Chef adjoint Rive-sud
	Patrice Lépine	Délégué en Chef adjoint Laval

B. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Proposé par : Mohamed Gadi
Appuyé par : Ouziyine Bahloul
Adopté à l'unanimité

C. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2020 et du 16 juillet 2020:

Proposé par : Patrice Lépine
Appuyé par : Ouziyine Bahloul
Adopté à l'unanimité

D. Rapport Financier (Patrice Lépine) :

- Présentation du bilan financier du mois d'avril 2020. Les états des revenus et des dépenses seront mis à jour et transmis pour la prochaine réunion des Syndics.

Proposé par : Patrice Lépine
Appuyé par : Ouziyine Bahloul
Adopté à l'unanimité

E. Affaires Locales :

1- Prise de décision :

- Élections poste Secrétaire financier et substitut de président des élections :

Eric Baillargeon et Patrice Lépine auront à travailler sur une proposition qui sera présenté au prochain comité syndical en tenant compte de l'état d'urgence sanitaire et les restrictions de la santé public ainsi qu'au statuts et règlements de la section locale.

(Guillaume Meunier) relancera John Caluori quant à la faisabilité des élections d'après le syndicat National.

2- Registre de temps OXP :

- Rappel de l'importance d'envoyer les demandes au président et au trésorier ainsi que la mise à jour du registre au sein de la section locale.

3- Proposition achat de casquette UNIFOR 98 :

- Proposition d'achat des casquettes portants le logo de la section locale est acceptée.

- Martin Vanier est mandaté pour l'achat de 400 unités (prix unitaire est de 11.10\$) et les délais de livraisons sont de 2 à 4 semaines.

4- Gestion du Serveur informatique, télécentre de travail, migration FTTH :

- La section locale a subi une cyberattaque du serveur informatique. Le piratage ce dernier a été neutralisé et une sauvegarde a été générée.
- Achat d'un antivirus et l'installer dans tous les ordinateurs de la section locale. (Fernand Deguire) aura le mandat de l'installation.
- Proposition d'achat d'un routeur afin de mieux sécuriser le serveur qui coutera environ une centaine de dollars.
- Il a été proposé l'achat d'un Kit pour les têtes des centres de travail. Ce kit permettra l'actualisation, rapide et efficace des communications syndicales à moindre coût. (Louis René-Monette) aura le mandat de les installer.

Proposé par : Eric Baillargeon
Appuyé par : Ouziyine Bahloul
Adopté à l'unanimité

5- Rapport relations de travail :

- Entente HMP :

Le mémoire d'entente est accepté et il est conditionné par le désistement de tous les griefs concernés par l'article 13.5 sans admission et préjudice avec un engagement de la section locale de ne pas déposer de grief jusqu'à la fin de la convention collective. Tous les griefs concernés par HMP seront réglés à raison de 4h30 en heures supplémentaire.

Proposé par : Mohamed Gadi
Appuyé par : Ouziyine Bahloul
Adopté à l'unanimité

- L1, L2 : La compagnie veut ajouter 30 à 50 techniciens en HDB. La position syndicale est conditionnée par le respect de l'ancienneté et l'accommodation des techniciens qui sont à risques pour la période de pandémie exceptionnellement.

- Riser Section Local98 : Refus catégorique de la proposition de la compagnie. Une rencontre sera programmée pour le 13-10-2020. La position syndicale est que la compagnie doit cesser d'utiliser des techniciens qui n'ont pas de compétence câble d'ascension (RISER) et d'afficher les postes en question.

- Quart du soir : la compagnie cherche à arrêter les griefs et elle a l'intention d'appliquer un projet pilote pour les volontaires.

6- Assemblée générale et covid-19 :

- Aucune assemblée ne sera pas programmée vue la situation actuelle.

7- Comité des plaintes :

Un membre du comité des plaintes qui n'est pas disponible pour des raisons personnelles. Nous allons prendre des prédispositions au cas où la situation ne change pas.

F. Varia :

- Aucun

G. Prochaine réunion :

- À prévoir prochainement.

H. Levée de la réunion : 16h15

Préparé par Ouziyine Bahloul

Date

Mohamed Gadi (Président)

Date